

Rencontre citoyenne



Lundi 27 avril, de nombreux habitants de la commune s'étaient déplacés pour assister à la réunion publique organisée par la municipalité.

Magali Saint Hilaire, première femme élue maire de Bouëx, s'est présentée et a insisté sur l'importance du « bien vivre ensemble » qui nécessite écoute et échanges réguliers entre la municipalité et les habitants. Elle souhaite qu'ensemble, ils réfléchissent aux actions concrètes à mener pour dynamiser la commune et compte pour cela, sur leurs compétences personnelles, leur créativité.. Elle insiste sur le lotissement, source de renouveau qui va amener de nouveaux enfants à l'école, sur la rénovation du centre bourg, la création d'un jardin partagé, le soutien aux commerces existants et à ceux à venir, l'aménagement d'un square pour les enfants, etc ... elle veut aboutir à un village «où il fait bon vivre. »

Nicole Saivres, 1ère adjointe lui a succédé au micro. Elle s'est présentée et chaque conseiller en a fait de même : âge, situation familiale, profession, ancienneté dans la commune et rappel des commissions dans lesquelles ils se sont engagés. Chacun étant « référent » d'un hameau de la commune, les habitants ont pu échanger ensuite avec eux en petits comités. Ils ont pu ainsi amorcer un dialogue, émettre des idées nouvelles et faire part des soucis qu'ils rencontrent au sein de la commune et qui les préoccupent. Parmi les sujets récurrents : problème de voirie, vitesse excessive et dangereuse des automobilistes qui circulent dans le village, trottoirs absents, déchets sauvages, absence de commerces, entre autres. A l'unanimité, les habitants reconnaissent l'importance des associations du village qui permettent aux résidents de se rencontrer autour d'une activité. Les élus ont noté leurs remarques, ont promis d'en tenir compte et de faire au mieux. « un premier rendez vous positif et prometteur » dit en conclusion, la maire.

Mai à vélo c'est un mois pour adopter le vélo... pour la vie !

GrandAngoulême coordonne sur son territoire un programme d'animations dédié à la pratique du vélo tout au long du mois de mai.

🚲 Balades, ateliers de réparation, ciné-apéro, initiations... il y en a pour tous les âges et toutes les envies, grâce à l'engagement des communes et des partenaires locaux.

👉 Découvrez le programme complet sur <https://www.grandangouleme.fr/mai-a-velo/>

Et n'hésitez pas à emprunter un vélo, disponible devant la mairie.



RENCONTRE AVEC Magali St Hilaire

Magali Saint Hilaire, 63 ans, mariée et mère de 2 enfants ne pensait pas devenir un jour première femme élue maire de notre commune. Mais, la vie réserve parfois bien des surprises !

Née à Madagascar, elle a débuté sa carrière professionnelle à Besançon en direction régionale des affaires culturelles. Toulouse fut sa 2ème ville d'accueil. Elle passe le concours, à Bastia, des IRA (Institut régional d'administration) qu'elle réussit. œuvrer Arrivée à Angoulême, ensuite, où elle occupe la fonction de directrice du cabinet de l'inspecteur d'Education Nationale puis directrice du personnel et secrétaire générale. Nouveau départ vers Royan où le poste de secrétaire générale d'un collège l'attend. Dernière étape, le Lycée professionnel Jean Albert Grégoire à Soyaux dans lequel elle demeure jusqu'à sa retraite.

Autant dire que d'expérience professionnelle, elle n'en manque pas et de capacité d'adaptation non plus.

Une fois la retraite venue et ayant servi l'Etat durant de nombreuses années, elle décide de poursuivre cet engagement auprès, cette fois-ci, de ses concitoyens. Elle cherche, avec sa famille, une maison à acquérir avec un terrain suffisamment grand pour y mettre leurs chevaux. Et leur choix s'arrête en 2001 sur notre commune.

Après un temps de pause et de réflexion, elle s'investit dans la vie associative en tant que secrétaire du comité des fêtes mais bien vite, elle franchit un nouveau cap en devenant conseillère municipale en 2020. Elle s'inscrit dans des commissions et apprend, auprès du maire et des autres conseillers, ce que signifie gérer une commune avec toute la complexité que cela représente. En 2026, elle est en tête de liste de la nouvelle équipe qui se présente. Lors du vote, les habitants disent oui à cette équipe de tout âge, renouvelée en grande partie et dont les membres exercent des professions différentes et peuvent apporter ainsi de nouvelles compétences. Elue maire, elle occupe maintenant le bureau vacant, depuis le départ de Michel Andrieux. Elle a de nombreux projets en tête mais estime qu'ils « doivent venir aussi des habitants ». Avec la nouvelle équipe, ils vont œuvrer au mieux tout en tenant compte des disponibilités financières ; les impôts locaux n'étant pas augmentés et les diverses subventions accordées aux communes en baisse.

Du pain sur la planche pour cette nouvelle maire qui siège au Grand Angoulême en tant que conseillère communautaire et qui souhaite travailler avec son équipe dans la transparence, l'écoute et la bienveillance. « ensemble nous écrivons une nouvelle page de l'Histoire de Bouëx » dit-elle en conclusion.

UNE MATINEE A LA GARDERIE

Angélique DELAGE, nouvelle adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse et Nicole SAIVRES, première adjointe ont choisi cette rentrée des vacances de printemps pour une matinée d'immersion à la garderie de l'école de Bouëx.

Corinne ROGER, employée municipale chargée du temps périscolaire arrive dès 7h pour accueillir les premiers élèves. Les enfants ont leurs habitudes, sortent les jeux de société ou racontent leurs vacances.

Vers 8h10, le bus arrive pour prendre les enfants qui vont à l'école maternelle de Garat. Certains étaient à la garderie, d'autres attendent devant l'école avec leurs parents. La conductrice du Bus et Nathalie, salariée de Garat nous présentent l'itinéraire du bus. Les petits seront redéposés le soir à 17h et pourront rester à la garderie ou repartir directement dans leur famille qui paye 25€/mois et par enfant pour le transport.

Les arrivées se font progressivement jusqu'à 8h20, moment où les enseignants prennent la relève.

Corinne reprend les enfants en charge au moment du repas à la fin des cours du matin. Le lavage des mains et le passage aux toilettes se fait avant de descendre au restaurant scolaire. Les enfants ont une place pour l'année, avec des grands responsables des petits. C'est une belle opportunité de coopération et de solidarité.

Quand il fait beau, ils passent un moment à jouer sur le plateau de sport avant de reprendre les cours à 13h30.

Comme il n'y a plus d'enfants à partir de 18h30, une délibération du conseil municipal a modifié les horaires de garderie à partir de septembre :

7h-8h30 ; 12h-13h30 ;
16h-18h30

(au lieu de 19h
jusqu'à la fin de l'année
scolaire.

Corinne aura ainsi plus
de temps pour aider Katia
au secrétariat.



... EN BREF ...

Quelques rappels :

- Les chiens et chats doivent être identifiés. Les chiens doivent être tenus en laisse lors des sorties.
- Chaque riverain est responsable de l'entretien des trottoirs ou bas-côtés devant son domicile.
- Les containers à poubelles doivent être rentrés après le passage des services de GrandAngoulême.
- Une campagne de piégeage de frelons asiatiques est en cours. Merci à Jean-Marie et Jacques pour leur disponibilité.

• Et n'oubliez pas la **Comédie Musicale**
Samedi 30 mai à 20h30 à la salle des fêtes
« Parlez-moi d'amour » Entrée 10€, enfants 5€